

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Vendredi 30 Juin 2017

ETAIENT PRESENTS : Gérard BRODIN, Joëlle GENEST, Alain MANCEAU, Gérard BRIDIER, Robert BERNARD, Nicole BOURGOUIN, Isabelle HEURTEBIZE, Françoise HUBERT, Mickaël DUPUIS.

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES : Mmes LE BRIS, LEBLANC, GAUTHIER et MM. CHERPY, FEVRIER et DENIS.

SECRETAIRE de SEANCE : Nicole BOURGOUIN.

Après lecture du compte-rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

ORDRE du JOUR

- PV Désignation des délégués du Conseil Municipal / Elections Sénatoriales
- Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a indiqué que la décision de maintenir le rythme scolaire sur 4 jours et demis avait été retenue lors du Conseil d'Ecole. La question sera revue dans le courant de la prochaine année scolaire.
- Monsieur le Maire indique qu'il souhaite qu'un groupe de suivi pour l'extension de la salle de Guinefolle soit constitué d'élus et de représentants d'associations. La consultation pour retenir un architecte est lancée, le choix final sera arrêté lors du conseil du mois de septembre.
- Du matériel a été acquis pour les services techniques : un tracteur LANDINI qui sera livré dans le courant de la semaine 28 et un broyeur.
- Deux personnes ont été recrutées pour faire face aux besoin de remplacement du personnel lors des congés d'été et réaliser les travaux de liaisons douces et de transformation du logement de l'école en 7ème classe.
- Des contacts sont pris avec le propriétaire du terrain proche de la boulangerie pour créer un parking. La question sera revue en septembre.
- De nouvelles guirlandes vont être commandées pour compléter les décorations de Noël.

Modèle B

DÉPARTEMENT (collectivité) :
MAYENNE
ARRONDISSEMENT (subdivision) :
MAYENNE

COMMUNE
ST-GEORGES-BUTTAVENT

Communes de 1 000
habitants et plus
Élection des délégués et
de leurs suppléants en
vue de l'élection des
sénateurs

Effectif légal du conseil municipal :
15

Nombre de conseillers en exercice :
15

Nombre de délégués (ou délégués
supplémentaires) à élire le cas
échéant :

3

Nombre de suppléants à élire :
3

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET,
LE CAS ÉCHÉANT, DES DÉLÉGUÉS
SUPPLÉMENTAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL ET DE LEURS
SUPPLÉANTS EN VUE DE ÉLECTION
DES SENATEURS**

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à dix-huit heures trente minutes, en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de St-GEORGES-BUTTAVENT

Étaient présents les conseillers municipaux suivants ¹:

M. Gérard BRODIN	Mme Isabelle HEURTEBIZE	M. Robert BERNARD	
Mme Joëlle GENEST	Mme Nicole BOURGOUIN		
M. Gérard BRIDIER	Mme Françoise HUBERT		
M ; Mickaël DUPUIS	M. Alain MANCEAU		

Absents ² : M. Antoine CHERPY, Mme Pascaline LEBLANC, Mme Christine LE BRIS, M. Dominique FEURIER, Mme Nadège SAUTHIER, M. Raphaël DENIS

¹ Indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case. Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants (article LO 286-1 du code électoral). Dans les communes de 9 000 habitants et plus, ils sont remplacés par le premier candidat français venant immédiatement après le dernier candidat élu sur la liste sur laquelle ils se sont présentés à l'élection municipale (art. LO 286-2).

² Préciser s'ils sont excusés, s'ils ont donné pouvoir et à qui (art. L. 289 du code électoral).

